

De nouveaux compteurs d'électricité dans votre commune



En cette période de déconfinement, certaines activités reprennent progressivement, dans **le strict respect des consignes sanitaires**, telles que la distanciation sociale ou le port du masque. C'est le cas des activités destinées à répondre au défi de la transition énergétique, comme la modernisation de notre réseau de distribution d'électricité.

Cette modernisation passe notamment par **l'installation de nouveaux compteurs d'électricité Linky**. L'opération de remplacement des compteurs actuels, pour laquelle Enedis est missionnée, est prévue dans les prochaines semaines. Elle vous permettra **d'accéder à de nouveaux services**: des opérations réalisées à distance (comme des dépannages, le relevé d'index de consommation), des factures établies sur la

consommation réelle, une meilleure compréhension de votre consommation d'électricité pour mieux la maîtriser...

Vous recevrez **un courrier d'information** envoyé par Enedis 30 à 45 jours avant l'installation du nouveau compteur. L'entreprise mandatée par Enedis vous contactera ensuite, au moins 25 jours avant son intervention. Ces entreprises seront facilement identifiables grâce au logo **« Partenaire Linky »**. Leurs techniciens sont formés et habilités à remplacer les compteurs. Dans cette période particulière, l'opération de remplacement des compteurs se fera **dans le respect des gestes barrières, des conditions d'hygiène et des mesures de distanciation sociale** prescrites par les pouvoirs publics et les autorités sanitaires.



L'installation dure en moyenne 30 minutes et ne nécessite aucuns travaux d'aménagement. L'intervention est gratuite et ne modifie pas votre contrat d'électricité.



En cas de question, vous pouvez contacter le service client d'Enedis du lundi au vendredi de 8h à 17h au **0 800 054 659** (appel et service gratuits depuis un poste fixe)

